

TÉMOIGNAGES SUR LE TRAITEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE DURANT LES PREMIÈRE ET SECONDE GUERRES MONDIALES

● *Le calvaire des prisonniers de guerre roumains en Alsace-Lorraine, 1917-1918**

L'auteur, colonel de l'armée française, a participé aux campagnes d'Indochine et d'Algérie. Docteur ès lettres, membre de la Commission française d'histoire militaire, il est chargé de cours à l'Université de Strasbourg.

Son ouvrage décrit les conditions inhumaines dans lesquelles ont vécu les prisonniers de guerre roumains capturés par l'armée allemande, et transférés et internés en Alsace et en Lorraine au cours de la Première Guerre mondiale.

Affectés à des travaux dans les mines de potasse et de fer, dans la zone des combats, à proximité du front franco-allemand, ces prisonniers ont été victimes de la faim, du froid, de l'épuisement, des mauvais traitements et même d'exécutions sommaires. Les autorités détentrices n'ont jamais autorisé l'ambassade d'Espagne à Berlin, puissance protectrice des prisonniers roumains, ni le CICR à visiter les détenus de cette région stratégique.

Les archives concernant les prisonniers de guerre internés et employés en Alsace-Lorraine par l'armée allemande ont été emmenées en Allemagne et auraient disparu au cours de la Seconde Guerre mondiale, de sorte que l'auteur a dû se livrer à un minutieux travail d'enquête auprès des mairies, des archives municipales et des cimetières des localités d'Alsace et de Lorraine ayant hébergé des prisonniers roumains. Comme il n'existe aucun souvenir publié par d'anciens prisonniers roumains, l'auteur a aussi dû recourir à des témoignages de personnes âgées, grâce auxquels il a pu établir, par département et par commune, la liste des détenus roumains qui y ont séjourné et qui ont été inhumés.

Cet ouvrage évoque en même temps les témoignages de sympathie et d'aide dont ces prisonniers ont bénéficié de la part des Alsaciens et des Lorrains émus de leurs souffrances.

Le livre de Jean Nouzille traite d'un sujet dont les sources sont rares et la bibliographie réduite; il est une précieuse contribution à la connaissance d'un chapitre de l'histoire sur les souffrances endurées par des prisonniers de la Première Guerre mondiale.

* Jean Nouzille, *Le calvaire des prisonniers de guerre roumains en Alsace-Lorraine, 1917-1918*, Editions militaires, Bucarest, 199 p.

● ***Ma guerre sans fusil (1942-1945) — Chronique judiciaire de la captivité***

L'auteur de cet ouvrage,* prisonnier de guerre au Stalag V A de Ludwigsburg et juriste, a défendu de 1942 à 1945 les prisonniers comparaisant devant la justice militaire allemande. Il a plaidé 250 fois devant le Tribunal de la V^e région militaire de Stuttgart, juridiction des Stalags V A, V B et V C siégeant à Ludwigsburg; il a obtenu une quarantaine d'acquittements et des réductions de peines dans près de la moitié des cas, si bien que l'état-major de l'armée allemande a adressé, en novembre 1944, un blâme au tribunal de Ludwigsburg, qui se signalait par ses sentences d'une surprenante indulgence à l'égard des prisonniers.

Tout au long de sa carrière de défenseur au service des prisonniers de guerre, l'auteur s'est constamment appuyé sur la Convention de Genève de 1929. Il s'est inlassablement attaché à la faire appliquer.

Ma guerre sans fusil contient d'innombrables et précieux renseignements sur la vie quotidienne dans les camps de prisonniers et illustre un aspect particulier de la captivité trop peu étudié jusqu'ici. Ainsi l'auteur évoque-t-il, dans une succession de scènes caractéristiques, la vie quotidienne telle que l'ont révélée tous les cas qu'il a défendus devant le tribunal de guerre allemand. C'est ainsi qu'il rend compte des multiples délits auxquels se sont livrés les prisonniers de guerre:

- délits de droit commun: braconnage, chapardage, homicide involontaire;
- délits militaires: indiscipline, rébellion, désordre, refus d'obéissance;
- délits politiques: écoute de radios étrangères, atteinte au moral de l'armée, ou du peuple allemand;
- «délits amoureux»: relations avec des femmes allemandes.

Futiles ou non, ces délits risquaient de conduire leurs auteurs à Graudenz, la forteresse des travaux forcés, sur les bords de la Vistule.

Cet ouvrage est un témoignage vivant, instructif, plein d'humour sur une époque qui continue à faire l'objet de recherches de la part des historiens, de professeurs, d'étudiants et d'associations d'anciens combattants.

Florianne Truninger

* Stéphane Delattre, *Ma guerre sans fusil (décembre 1942-avril 1945) — Une chronique judiciaire de la captivité*, Edition Rumeur des Ages, La Rochelle, 1991, 159 p.